

MAIRIE DE SAINT PE D'ARDET

Compte-Rendu réunion 11 Mars 2025 à 18h

Présents : MM. DEU Jérôme. MUGICA Jean. RIVAL Patrice. DUTERTRE Stéphane.
GERBAL Frédéric. PACHERE Ariane. ROCHE Yan

Par procuration : ABADIE Bertrand a DEU Jérôme
AUDOUAN Jean-Claude a RIVAL Patrice

Absents : MM. GARLANTEZEC Yvette. PRINZIVALLI Jean-Claude

Monsieur MUGICA Jean est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de M. DEU Jérôme Maire qui, après l'appel nominal, a donné lecture du compte-rendu de la séance précédente.

1. Vote à l'unanimité du Compte Financier Unique 2024

2. Vote, à l'unanimité, pour l'Affectation du Résultat.

3. Vote, à l'unanimité, des taux pour 2025 :

Pas d'augmentation, les taux restent inchangés.

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 26,21
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 98,93
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 3,60

4. Délibération pour la répartition de subventions 2025 :

300€ à l'ACCA de St Pé d'Ardet, 300€ à l'association « St Pé d'Arts », 500€ à l'association « Les Amis de la Chapelle, 3 000€ à l'association ARTAE et 200€ à Autres.

5. Vote à l'unanimité du B.P. Communal 2025

EN FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011	119 123.00	013	
012	88 500.00	70	87 160.72
		73	12 300.00
		731	24 500.00
65	49 594.00	74	61 734.00
67	240.00	75	30 000.00
023	44 000.00	76	10.00
		002	85 752.28
TOTAUX	301 457.00		301 457.00

EN INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
20	6 600,00	13	133 762.36
21	66 599.36		
23	94 955.00		
001	91 089.64	10	13 086.00
		1068	68 395.64
		021	44 000.00
TOTAUX	259 244.00		259 244.00

Séance levée à 19h30.

Le Maire